

APPEL A CANDIDATURE

ACTIVITE MARAICHAGE BIO A CAPTIEUX (33)

EN COOPERATIVE D'ACTIVITE ET D'EMPLOI

Vous avez une expérience et/ou une formation en maraichage biologique

Vous souhaitez vous tester puis vous installer

Vous êtes intéressé.e.s par une installation à plusieurs

La coopérative d'activité et d'emploi Co-actions ainsi que la commune de Captieux et La Ferme des filles mettent à disposition des terres, des équipements et vous appuient dans votre installation.

Renseignements et candidature auprès de Co-actions : cmarsan@co-actions.coop – 06 99 82 16 61

Crée en 2011, Co-actions est une Coopérative d'Activité et d'Emploi qui rassemble 95 entrepreneur.e.s dans des secteurs d'activités tout à fait variés. Le Pole Agriculture et Alimentation, crée en 2019 regroupe une grosse quinzaine d'entrepreneur.e.s dans la production, la prestation de service, la formation et l'accompagnement.

Le principe de la CAE est de pouvoir tester son projet d'activité en étant accompagné avant de pouvoir s'installer ou créer cette activité avec un Contrat d'Entrepreneur.e Salarié.e qui associe la liberté de l'entrepreneuriat avec la sécurité du salariat. Les ressources mutualisées sont financées par une contribution des entrepreneur.e.s et des subventions.



LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La parcelle proposée est située dans la continuité de celle de la Ferme des Filles.

Sur le cadastre, il s'agit de la parcelle A 571.

La superficie est de 10 490 m² et est actuellement en prairie.



ENVIRONNEMENT

La parcelle est située à l'entrée de la commune de Captieux, dans le prolongement de la Ferme des Filles qui ont une activité d'agro-tourisme avec l'exploitation de 5 gîtes forestiers, des poules pondeuses, de la production : petits fruits rouges, PPAM, poules pondeuses, asperges, pomme de terre et courges et petits maraîchage d'été (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, salades, aromates) et atelier plants pépinières tout cela en AB. L'intention est de pouvoir créer des synergies entre les activités de la Ferme des filles, les filles et les porteurs de projet en maraîchage, une communication fluide et régulière sera nécessaire.

Ce projet d'installation s'inscrit également dans le projet d'autonomie alimentaire de la commune coordonné par l'association La Boussole, dont les locaux, un tiers-lieu est situé tout près de la parcelle. L'intention des partenaires de ce projet est de pouvoir contribuer à l'approvisionnement local (marché de La Boussole, marchés hebdomadaires locaux, restauration collective, etc.) en légumes bio.

CALENDRIER

L'objectif est la mise en culture à partir du printemps 2022.

A définir avec le.s porteur.s de projet.

ETUDE DU SOL

Une étude est en cours de réalisation et sera disponible début 2022 sur demande.

CONDITIONS

La coopérative Co-actions, avec ses partenaires, met à disposition :

- Un cadre légal d'exercice d'activité
- Un réseau de partenaires locaux (Ferme des filles, La Boussole, Commune de Captieux, Porte-Greffe, Les Jardins de Boué, ...)
- Un dispositif d'accompagnement technique et économique adapté aux porteurs de projet
- Des équipements de production : forage, irrigation, clôture, serres, etc. (Une demande de subvention est en cours pour le financement)
- Du matériel en mutualisation avec la Ferme des filles (outils tractés : griffe, giro, herse ...)

Possibilité de s'installer à plusieurs porteurs de projet sur une activité globale ou des activités complémentaires.

Le projet vise à développer une activité de maraichage mais celle-ci pourra être complétée par des activités annexes, à définir.

Réunion d'information à la Ferme des filles avec visite de la parcelle et du lieu

Le 17 décembre à 10h

Dossier de candidature donnés après la visite et à renvoyer

avant **le 14 janvier 2022** à cmarsan@co-actions.coop

Les entretiens pour les candidat.e.s retenu.e.s auront lieu fin janvier

Inscription à la réunion d'information via le site co-actions.coop